

## FERBLANTERIE

5360 - DEP - 1 605 h

### FRAIS DE FORMATION 2023-2024

#### I. Cahiers d'exercices et reprographie par compétence

1 - Métier et formation	
2 - Calculs en ferblanterie	2,00 \$
3 - Dessin de croquis de pièces	22,75 \$
4 - Utilisation de l'outillage manuel et portatif	
5 - Oxycoupage et coupe au plasma	0,47 \$
6 - Soudage à l'arc électrique avec électrodes enrobées	0,47 \$
7 - Méthode de développement de pièces	
8 - Travaux de base avec des machines-outils de coupe et de façonnage	
9 - Soudage à l'arc avec fils-électrodes fusibles	0,47 \$
10 - Fabrication de joints mécaniques	2,00 \$
11 - Soudage avec électrodes non fusibles et soudage par résistance	0,47 \$
12 - Santé et sécurité sur les chantier de construction	50,00 \$
13 - Fabrication de pièces	
14 - Plans et devis d'installation	4,00 \$
15 - Utilisation d'équipement d'accès	13,25 \$
16 - Installation d'ancrage et de suspensions	
17 - Opérations de manutention et de levage	
18 - Installation d'objets métalliques préfabriqués	
19 - Installation de revêtements métalliques muraux	
20 - Installation de revêtements métalliques préfabriqués sur des toitures	
21 - Recouvrement de toitures à caractère ancestral	
22 - Installation de système rectangulaires de traitement d'air, de récupération et d'évacuation	
23 - Installation de système cylindriques de traitement d'air, de récupération et d'évacuation de matière	
24 - Organismes de l'industrie de la construction	12,25 \$
25 - Moyens de recherche d'emploi	2,00 \$
<b>Sous-total</b>	<b>110,13 \$</b>

#### II. Équipements de protection individuelle

Demi-masque respiratoire	21,46 \$
Cartouches pour respirateur de type P100	17,28 \$
<b>Sous-total</b>	<b>38,74 \$</b>

#### III. Frais administratifs

Frais d'inscription sur le site AdmissionFP.com	8,80 \$
<b>Sous-total</b>	<b>8,80 \$</b>

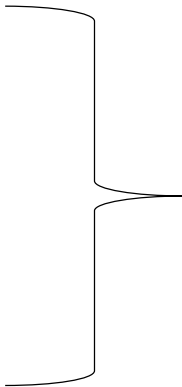
**TOTAL: Montant à payer au centre**

**157,67 \$**

Modes de paiement acceptés: carte de débit, PayPal, Visa, Mastercard, chèque ou mandat-poste

## AUTRES FRAIS À PRÉVOIR

### IV. Matériel obligatoire à vous procurer à l'endroit de votre choix

5 stylos à encre bleue		
1 stylo à encre rouge		
2 crayons 2h		
2 crayons 4h		
2 crayons hb		
3 crayons à mine		
1 gomme à effacer		
1 surligneur		
1 cahier de notes (80 pages)		
1 calculatrice scientifique		
Cadenas		8,00 \$
Casque de sécurité jaune approuvé CSA Type 1/ANSI type 1, catégorie E	10,00 \$	
Gants résistants aux coupures en Dyneema ou comparable. (2 paires)	28,00 \$	
Bottes de sécurité approuvées CSA (triangle vert)	120,00 \$	
Lunettes de sécurité approuvées CSA. (aucune lunette teintée). Quantité recommandée: 3	6,00 \$	
<b>Coût approximatif</b>	<b>203,00 \$</b>	

### V. Uniformes obligatoires à vous procurer chez le fournisseur autorisé\*

Chandails manches courtes et/ou longues gris, avec logo du centre. Quantité recommandée: 3	66,00 \$
<b>Coût approximatif</b>	<b>66,00 \$</b>

\*Vous aurez le nom du fournisseur retenu lors de votre rencontre d'accueil

a- SORTIE PÉDAGOGIQUE: Des frais d'au plus 30\$ pourraient vous être exigés en cours d'année afin de défrayer les coûts de transport reliés à une sortie pédagogique.

b- REMBOURSEMENT: Le Centre d'études professionnelles Saint-Jérôme n'est pas tenu de rembourser les frais à un élève qui abandonne son programme après avoir débuté sa formation.

c- RÉFÉRENCIEMENT: Si vous êtes bénéficiaire de l'assurance-emploi ou de l'assistance-emploi, vous devez payer ces frais au Centre d'études professionnelles Saint-Jérôme. Par la suite, sur présentation de votre reçu, vous pourrez demander votre remboursement, s'il y a lieu, à l'organisme qui s'occupe de votre dossier.

d- ASSURANCE: L'assurance du Centre de services scolaire de la Rivière-du-Nord ne couvre pas les dommages découlant d'accidents pour lesquels le Centre de services scolaire de la Rivière-du-Nord, ou les personnes oeuvrant pour lui, n'a commis aucune faute. Le Centre d'études professionnelles Saint-Jérôme suggère aux parents et aux élèves adultes de vérifier auprès de leur assureur la couverture qu'ils détiennent au cas où ils subiraient des dommages résultant d'accidents pour lesquels le Centre de services scolaire de la Rivière-du-Nord n'est pas responsable.